

N°44
DEC. 2011

BULLETIN MUNICIPAL



LES
EYZIES
DE TAYAC
SIREUIL

BILLET DU MAIRE

A l'heure où traditionnellement nous formulons les vœux, je souhaiterais avant tout positiver malgré ce long hiver et cette crise dont on nous parle sans cesse. Il me semble que le rôle de notre bulletin municipal doit être, bien sûr, celui d'informer, mais aussi de rendre compte des actions et des projets qui avancent.

En effet lorsque nous allumons le poste de radio ou de télévision, nous sommes assaillis par une succession de mauvaises nouvelles, souvent catastrophiques. Il est vrai que nous avons connu des périodes plus agréables à vivre et moins hostiles. Pour autant, sans oublier les difficultés ou parfois la grande détresse de certains qu'il m'arrive de côtoyer dans ma fonction, j'aimerais souligner que même si « la misère est moins pénible au soleil » comme le dit la chanson, nos villages ruraux vivent mieux ou moins mal que les zones urbaines.

J'en veux pour preuve le dynamisme de nos associations qui apportent à leurs adhérents des moments conviviaux et festifs, ou bien encore la générosité solidaire de nos habitants lorsqu'il s'agit de se mobiliser pour soutenir un de leurs proches ou une grande cause comme le Téléthon.

C'est pour toutes ces valeurs que je suis fermement attaché à notre ruralité qui doit pouvoir continuer à bénéficier de la proximité de services publics et rester maître de ses initiatives et de ses décisions.

Je crois que le bilan de notre action, repris dans ce bulletin, reflète notre volonté d'aller de l'avant en équipant notre village de services (médical, école...) qui facilitent notre quotidien.

Il sera sans doute beaucoup plus difficile d'investir au cours des années qui viennent et je suis persuadé que nous avons bien fait d'aller vite là où c'était encore possible.

En ayant une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou la souffrance, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, une très bonne année 2012.

Philippe LAGARDE, Maire

BILLET DU MAIRE-DELEGUE

Au nom de la municipalité et en mon nom personnel je vous présente mes vœux de santé, joies nombreuses, bonheur et réussite dans vos projets pour 2012.

Avec la réforme territoriale qui se profile et se précise, les instances européennes en quête d'équilibre espérons que tout le monde y trouvera son compte aussi bien au point de vue travail que train de vie.

Travaux en cours et à venir

- Entretien des routes et chemins communaux (il y a beaucoup à faire)
- Entourage d'emplacements dépôts ordures ménagères
- Rafraîchissement de l'ancienne école (salle municipale)
- Travaux d'écoulement à la station d'épuration du bourg, etc...

Centre d'accueil de la ligue 24

Depuis décembre changement de direction à la tête de l'établissement, aussi nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux responsables et à leur famille.

Recensement de la population

Il aura lieu en janvier et février. Mademoiselle Séverine COSPAIN, mandatée à cet effet se présentera à votre domicile recueillir les données nécessaires, réservez lui un bon accueil.

Elections

Comme vous le savez cette année sera riche en manifestations électorales :

- Président de la République = 22 avril et 6 mai 2012
- Députés = 10 et 17 juin 2012

Pour ces journées-là toutes les personnes désirant participer aux permanences de vote seront les bienvenues, manifestez- vous et inscrivez- vous à la mairie.

Révision de la carte communale

Elle va certainement être programmée cette année et sera annoncée par voie de presse et annonces légales. Toutes les personnes intéressées et concernées devront se manifester à ce moment-là.

Nous serons-là pour tout renseignement ou aide.

Je vous souhaite encore une excellente année 2012

Jean-Pierre LAVAL, le Maire-délégué.

A WORD FROM THE MAYOR

This is the season of good wishes and I would like to strike a positive note at a time when the winter stretches out ahead and everyone is talking about the crisis. The role of the municipal newsletter is of course to inform but also to take stock of activities and plans which are on their way to completion.

Whenever we turn on the radio or TV we are overwhelmed by bad, often catastrophic, news and it is true of course that we have lived in better, less stressful, times. Although I do not wish to minimise the difficulties or the deep distress which in the course of my duties I cannot fail to be made aware of, I

would like to emphasise that although 'poverty is more acceptable under the sun' as the song goes, rural village life is still better than life in town.

Proof lies in our dynamic associations which provide us with vitality and support and in the generous help people give to others in times of need or to charity drives such as the Telethon.

It is because I adhere so strongly to these rural values that I feel it is imperative we continue to ensure local public services, take our own decisions and own initiatives.

From this newsletter you will be able to see what we have done to keep up village services (school, medical centre etc) to make everyday life easier.

In the years to come it will certainly be more difficult to make such investments so we were right to act quickly while we could.

While remembering at this time those who are in distress, or are suffering, in the name of the council I wish you all a Happy New Year 2012.

Your mayor, Philippe LAGARDE, Maire

A WORD FROM THE DELEGATE MAYOR FOR SIREUIL

On behalf of myself and the municipal council, I wish you all good health, happiness and success for 2012.

We very much hope that with the territorial reforms now under way and the European Union's need to balance its budget, we will be able to maintain present levels of employment and our standard of living.

Work under way and for the future

Highway maintenance (there is a lot to be done)

Fencing of domestic rubbish containers

Renovation of the former school building (now a public room)

Drainage to the town sewage treatment plant etc

Centre d'accueil de la ligue 24

The management of this centre changed in December and we warmly welcome the newcomers and their family

Recensement de la population

In January and February there will be a census run by Mlle Séverine COSPAIN who will be coming round to collect the data, so please make her welcome.

Election

As you know there will be several elections this year, first for the President on April 22nd and May 3rd followed by legislative elections on June 10th and 17th

If you wish to be present on those days to assist with the electoral process please make yourself known to the town hall and put your name down.

Revision of the Commune map

It looks almost certain that there will be a revision this year and it will be announced in the press and through usual legal channels. If this is of interest or concern to you, please come forward and we will offer you help and information.

I wish you all again an excellent 2012

Jean-Pierre LAVAL, le Maire-délégué.

SOMMAIRE

Editorial

Billet du Maire	p.01
Billet du Maire-Délégué	p.02
Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais	p.03

<u>Etat civil 2011</u>	p.05
------------------------	------

Vie Locale

Recensement de la population	p.06
Téléthon 2011	p.06
Inauguration de l'école	p.07
Salle St Hubert	p.08
Salle de Remise en forme	p.08
Rond-Point de la Forge	p.09
La Poste et le service public	p.09
Projet Grand Site	p.09
Sortie BBD	p.11
Rail Plus	p.11-12
Cap Sireuil	p.24
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon	p.25
Communauté de communes Terre de Cro-Magnon	p.26

<u>Temps forts</u>	p.22-23
--------------------	---------

Conseil Municipal

Comptes-rendus	p.13 à 22
----------------	-----------

Associations

Les Croquants de Tayac	p.27
Club du Temps Libre	p.28
Les Anciens du foot	p.29
Les Vieux Pistons de Cro-Magnon	p.29
Club de foot « les Bisons »	p.30
Association Lithos	p.30-31
SERPE	p.31
Amicale de Sireuil	p.32
Comité de jumelage	p.33
Sté de chasse Les Eyzies	p.34

<u>Semaine du Goût</u>	p.34-35
------------------------	---------

Page Pratique et informations diverses

Recensement militaire	p.36
Catastrophe naturelle	p.36
Collectes, déchetterie	p.37
Frelons asiatiques	p.38

<u>Mémoire et perspectives</u>	p.39
--------------------------------	------

<u>Calendrier des manifestations</u>	p.40
--------------------------------------	------

<u>Chanson « si vas a las Aisiás »</u>	p.41
--	------

<u>Horaires et Coordonnées</u>	p.42
--------------------------------	------

Rédaction :

Philippe LAGARDE
Gilles MUHLACH
Constant DENEUVEL
Emilie DALBAVIE
Louise GASCOU
Fabienne ALAUX
Véronique SAUPIN

Maquette et Mise en page :

Géraldine LAGREZE
Nathalie FAURE

ETAT CIVIL 2011

NAISSANCES



Les Eyzies de Tayac,

Enzo, Joël, Daniel JACOB né le 11 janvier 2011 à Périgueux
Louka, Sébastien, Frédéric JACOB né le 11 janvier 2011 à Périgueux
Emma, Valérie, Anaïs GOBIN née le 25 février 2011 à Sarlat-La-Canéda
Sayan, Francis HEUZÉ né le 11 mars 2011 à Sarlat-La-Canéda
Lilias, Elisa, Fabienne FORTIER- - CHARLETTE née le 02 juillet 2011 à Sarlat-La-Canéda



MARIAGES

Les Eyzies de Tayac,

Vincent, Félix, Jean-Marc BOULINEAU et Sandrine, Alexandra MARIE-JULIE le 4 juin 2011
Grégory, Pierre RICHARD et Raphaëlle-Gaëlle, Françoise, Fernande MASSON le 10 septembre 2011
Serge GEOFFROY et Agnès, Marie, Lucienne DREVET le 1^{er} octobre 2011
Jean-Michel GENESTE et Patricia, Elisabeth MIGNON le 15 octobre 2011

DECES

Les Eyzies de Tayac,

Ian, John EDWARDS décédé le 15 décembre 2010 *
Henri, Raymond LACHEZE décédé le 15 février 2011
Sainte, Thérèse, Victoire TRAVERS née FERRON décédée le 6 mars 2011
Patricia, Ginette, Pierrette POIRIER née LEFEVRE décédée le 21 mars 2011
Anne-Marie, Martine SERTILLANGES née MARTELOT décédée le 26 mars 2011
André BOUSQUET décédé le 15 mai 2011
Simone VIGNAL née SAULIERE décédée le 22 mai 2011
Renée, Florentine, Henriette, Catherine LEROY née WARRAND décédée le 8 août 2011
Grégory, Réginald MARTIN décédé le 1^{er} septembre 2011
Jean, Bernard ANDRIEU décédé le 11 septembre 2011
Marie-Madeleine FRAYSSE née MARTY décédée le 10 octobre 2011
Jérémy, Roger CAVE-ROGERS décédé le 17 novembre 2011
Paul SUDRET décédé le 23 novembre 2011
Ginette BOURMIER née MANIERE décédée le 02 décembre 2011
Marie-Paule, Bernadette WILLEMS née GOUDESEUNE décédée le 23 décembre 2011

Inhumé aux Eyzies de Tayac ou décédé sur la commune :

René, François, Eugène DIÉVAL décédé le 28 mai 2011
Michel, Laurent, Louise, Charles SŒUR décédé le 8 septembre 2011
Anna, Maria BOURMIER née GROENEN décédée le 23 décembre 2011

Sireuil,

Noémie BOUCHARD née BALMY, décédée le 15 octobre 2011
Louis, Ange, Charles DONON, décédé le 24 octobre 2011

Inhumé à Sireuil ou décédé sur la commune :

Mathias ODET, décédé le 22 février 2011
Gisèle, Marie PIERRE née POTDEVIN, décédée le 11 juillet 2011

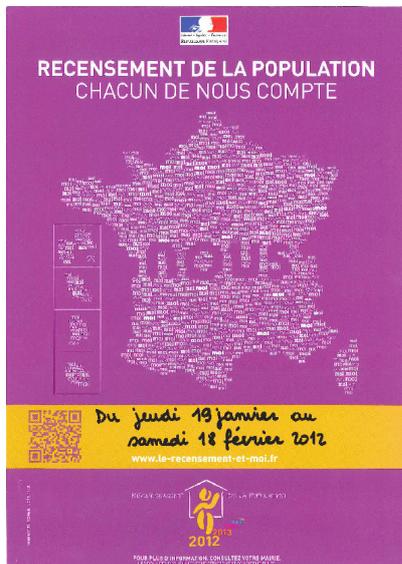
**M et Mme EDWARDS, qui ont habité à Tayac pendant quelques années, nous ont adressé une lettre en hommage à leur fils Ian John malheureusement décédé à l'âge de 29 ans.*

Ce texte est une déclaration touchante et très personnelle de leur lien avec la commune, et un témoignage de leur peine.

Si vous souhaitez lire cet hommage, nous vous proposons de le faire sur le site Internet de la commune : www.leseyzies.fr, dans la rubrique « Mairie », en annexe de ce numéro du bulletin municipal.

VIE LOCALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2012 a lieu sur notre commune le recensement de la population. Ce recensement a lieu tous les 5 ans.

4 agents ont été recrutés (*de gauche à droite*) :

- Séverine COSPAIN
- Adeline RAIMBAULT
- Françoise GAUCHEZ
- Roland VAN MUILWIJCK

Ces agents sont munis d'une carte officielle d'agent recenseur.

TELETHON

Téléthon
2 ET 3 DECEMBRE 2011



Nous avons cette année proposé une manifestation plus resserrée dans l'après-midi et la soirée, qui a permis une mobilisation conviviale et

dynamique, à la Halle, pour une cause collective et importante.

Une balade de découverte des Eyzies de la Préhistoire à nos jours, appréciée malgré une pluie persistante. Une bourriche bien dotée, la vente des pensées, un stand de ventes de livres, une soirée festive, autour d'un poulet basquaise de légende concocté par Gérard Brun (et son équipe – on y a vu le maire et des adjoints, et Christophe Doulay, de l'association La Ruche à Brac, très efficace), des rires des chants (plus ou moins justes, mais beaucoup s'y sont essayés, grâce au dynamisme d'Adeline et de Florence).

Nous avons récolté la somme de 2242,50€ (équivalente à l'an dernier, soit une très belle somme pour un village comme le

nôtre, dans un contexte économique difficile) qui a été intégralement versée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Merci à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens. Merci aux commerçants et aux particuliers pour les lots de la bourriche. Deux jambons ont été offerts par la boucherie Chapoulie et par l'association des Vieux pistons de Cro-Magnon. Merci aux équipes municipales pour la préparation des locaux. Nous signalerons les gestes de la Société de chasse avec une vente de morceaux de deux biches au profit du Téléthon, les dons

des associations du Club du Temps Libre, du Comité de Jumelage et de l'Amicale de Sireuil. Nous ne souhaitons oublier personne, alors merci à tous les bénévoles (élus, associations ou citoyens concernés), qui ont fait de cette journée une réussite.

Et bien-sûr nous avons pu à nouveau compter sur la contribution financière, technique et d'accompagnement de la municipalité des Eyzies. Nous remercions pour cela le maire au nom de tout le Comité d'organisation.

Gilles MUHLACH
Coordinateur Téléthon 2011

INAUGURATION DE L'ÉCOLE

C'est sous un soleil radieux que la nouvelle école des Eyzies a été inaugurée le samedi 19 novembre 2011. Le Maire, entouré de bon nombre d'élus locaux ainsi que le Président du Conseil Général, Mme la sous-préfète et Mme l'inspectrice de la circonscription de Sarlat, l'équipe enseignante, le personnel communal, les enfants scolarisés dans la commune et leurs parents, a procédé au traditionnel coup de ciseaux dans le ruban tricolore.



Toutes les personnes rassemblées ont salué unanimement la qualité du travail du cabinet d'architectes (Widmann de Montignac) ainsi que le sérieux des entreprises. Certaines d'entre elles ont

même dû renoncer aux vacances estivales. Leurs sacrifices n'auront pas été vains car le résultat est à la hauteur des attentes de départ. Les délais annoncés ont été tenus.

Plus tard dans l'après midi, les enseignantes ont accueilli les habitants de la commune à l'occasion des Portes Ouvertes proposées de 14 à 16 heures.

Toute la population a été sollicitée de près ou de loin pour rendre cette manifestation la plus vivante possible. En effet les enfants du primaire ont réalisé un film qui a rencontré un vif succès. La cour avait également été décorée par les enfants de l'école maternelle avec des dessins aux couleurs de l'automne.

Les habitants de tous âges avaient également été sollicités pour mettre à disposition les documents et souvenirs de leur passage à l'école Séverin Blanc. Ils ont ainsi pu s'émouvoir devant les anciennes photos scolaires ou bien devant les cahiers de dictées de l'époque.

En 2012, l'aménagement de la cour de récréation sera une priorité afin de devenir un espace plus ludique et plus coloré pour achever cet ouvrage.

Emilie DALBAVIE

SALLE ST HUBERT

Depuis le 17 septembre 2011, la municipalité s'est dotée d'un nouvel équipement. Il s'agit de la Salle Saint Hubert qui se situe au lieu dit « la Gaubert ». Grâce au travail de la commune et à la participation active de l'association de chasse, cette salle se révèle très fonctionnelle et peut accueillir jusqu'à 80 personnes. Inaugurée par le maire, la salle sera réservée aux chasseurs durant la période d'ouverture de la chasse et les autres associations et particuliers pourront prétendre à la location en dehors de cette période.



Les tarifs établis sont les suivants :

- 40 € pour une association eyzicoise
- 100 € pour les particuliers

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie qui vous précisera toutes les modalités de location.

Emilie DALBAVIE

SALLE DE REMISE EN FORME

Nous nous interrogeons depuis de nombreuses années sur le devenir des bâtiments d'accueil de l'ancienne piscine. Ces bâtiments, parfois squattés, étaient en très mauvais état. Nous avons donc pris la décision de les restaurer et de les adapter par rapport à la demande de Monsieur Michel BENNET qui souhaite ouvrir une salle de remise en forme.

Cette infrastructure, destinée aux jeunes et aux moins jeunes, n'existe pas dans le secteur ; la plus proche étant à Sarlat. Elle devrait ouvrir début janvier 2012, ce qui paraît opportun après les excès des fêtes. Il semble qu'il y a une réelle attente de ce type d'équipement compte tenu du nombre de demandes que nous recevons émanant des Eyzies ou des communes alentours. Les travaux ont été réalisés en grande partie par notre personnel communal.

Nous souhaitons une pleine réussite à Michel BENNET pour son entreprise.

Philippe LAGARDE.



ROND-POINT DE LA FORGE

J'ai organisé, au mois de septembre, une réunion de travail avec les services du Conseil Général pour étudier et programmer la création d'un Rond Point au niveau de la jonction des routes départementales provenant de Montignac et de Sarlat au lieu-dit La Forge. Il s'agit, en effet, d'un véritable point noir de circulation qui génère parfois plusieurs kilomètres de bouchon en été.

L'idée consiste à démolir l'îlot de maisons achetées auparavant par le Conseil Général. Le dossier est à présent lancé, les études sont en cours afin de déterminer l'emprise exacte d'implantation de ce giratoire. Nous sommes sur une programmation de chantier à 2 ans, patientons donc encore.

Philippe LAGARDE

LA POSTE ET LE SERVICE PUBLIC

A la suite de courriers reçus par la municipalité adressés tant par la direction de la Poste que par une organisation syndicale inquiète de l'avenir du service public, le conseil municipal a délibéré pour le maintien des horaires de l'agence postale. Cette délibération de principe permettait en fait de déclencher une discussion ouverte avec la direction départementale de La Poste, de façon à échanger les points de vue et les impératifs de chaque partie.

Le maire et les adjoints ont donc reçu les membres de la direction de La Poste et après des échanges ouverts, une proposition doit être produite par la Poste qui maintiendra l'ouverture de l'agence les matins de la semaine et trois après-midi. Seul le samedi matin verra La Poste fermée, les chiffres de fréquentation présentés ne permettant pas de garder cette matinée d'ouverture. A cette date, ce dispositif n'a pas encore été mis en place.

Le maire et le conseil municipal resteront très attentifs à l'évolution sur la commune du service public postal, dans la mesure de leurs responsabilités.

Gilles MUHLACH

PROJET GRAND SITE : NETTOYAGE DES FALAISES

Lumière sur les falaises du Téoulet

Des travaux forestiers, à objectif paysager



Depuis le 7 novembre, grâce aux concours des propriétaires et au soutien financier de l'Etat et de l'Europe, une entreprise de travaux forestiers de Tursac est à pied d'œuvre sur le site du Téoulet (sortie des Eyzies vers Périgueux). L'objectif des travaux ? Retrouver des vues sur la falaise depuis le pont des Eyzies.

Pendant 3 mois, l'entreprise va couper, tronçonner, débarder les arbres qui se sont développés sur le grand talus en pied de falaise et sur le petit replat du haut, ceci sur un linéaire de 250 mètres environ. Les

arbres les plus stables seront gardés pour assurer une bonne transition paysagère et servir d'obstacles en cas de chute de pierres.

Seule une partie du site a été traitée à ce jour mais déjà la roche se révèle, laissant apparaître des larmiers et des traces d'habitat troglodytique.



Méthodes « douces » pour site sensible

Avant que les travaux ne soient engagés, le site a fait l'objet d'inventaires naturalistes. Le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique a ainsi identifié trois espèces de plantes protégées au niveau régional, dont une petite fleur, l'Arabette des Alpes, que l'on trouve habituellement dans les zones de montagne.

L'entreprise évite soigneusement les zones où ces plantes ont été repérées. Elle gardera également les arbres en nez de falaise identifiés par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et qui pourront servir de perchoir aux rapaces.



L'Arabette des Alpes

De même, pour limiter les risques de pollution sur ce site naturel proche de la rivière, l'entreprise a choisi d'utiliser de l'huile végétale pour ses tronçonneuses.

Le début d'une longue série

Ces travaux de mise en valeur de falaises se font dans le cadre du projet Grand Site Vallée de la Vézère, une démarche de longue haleine qui permettra à la Vallée de la Vézère d'obtenir le label « Grand Site de France® ».

Après Font de Gaume, le Téoulet est le deuxième site à faire l'objet de toutes les attentions. L'année prochaine, des travaux similaires seront entrepris mais cette fois, sur le territoire de la Communauté de Communes Vallée de la Vézère.

En attendant, des solutions sont étudiées pour limiter la pousse des rejets après la coupe des arbres. Ainsi, au mois d'octobre dernier, le Centre des Monuments Nationaux a choisi de faire intervenir une jeune agricultrice pour faire pâturer de jeunes brebis aux abords de la grotte de Font de Gaume. Un essai concluant qui a ravi les visiteurs et qui sera donc peut-être reproduit.



Bientôt une exposition pour vous présenter la démarche Grand Site

Une exposition est en préparation pour vous présenter le projet Grand Site engagé depuis 2009 sur la Vallée de la Vézère. Itinérante, elle sera en accès libre dans votre commune et dans les différentes communes de la vallée. Nous vous tiendrons informés de son installation, prévue pour le début de l'année.

Pour suivre le projet, consultez le site internet officiel : www.projet-grand-site-vallee-vezere.fr

Jessica Savreux
Animateur Développeur du Projet Grand Site Vallée de la Vézère
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon - Porte de la Vézère - 24260 Le Bugue
tél. 05 53 07 78 17 (ligne directe) - mail: jessica@tourisme-vezere.com

SORTIE BOULAZAC BASKET DORDOGNE



La municipalité des Eyzies est partenaire de l'équipe de basket du Boulazac Basket Dordogne (BBD), équipe professionnelle qui par son niveau national (Pro B) représente tout le département.

Comme chaque année, une sortie est organisée à titre gratuit et concerne petits et grands.

Nous souhaitons remplir un car, réservé par la commune, avec le plus de jeunes possible et des adultes pour les accompagner et profiter de ce spectacle sportif très festif !

La date choisie est celle du **mardi 21 février**, en soirée, pour un match BBD/Lille au Palio à Boulazac.

Les inscriptions sont à prendre dès que possible à la mairie.

Gilles MUHLACH

RAIL PLUS

Les nouveaux horaires de trains et l'avenir de la ligne Périgueux – Agen

Vous avez bien entendu suivi le feuilleton des changements d'horaires de trains dans la presse. Le propriétaire des voies, Réseau Ferré de France (RFF), souhaite « mettre en ordre » l'organisation de la circulation de tous les trains, quels qu'ils soient, pour pouvoir réaliser les importants et nécessaires travaux de modernisation des voies.

C'est donc cela qui débute en 2012 et durera encore plusieurs années. Le problème est que les premières modifications d'horaires semblent avoir été faites en fonction des impératifs techniques mais en oubliant un paramètre : les voyageurs. Or beaucoup d'entre eux ont aussi des contraintes en fonction du motif de leurs déplacements (voyages d'affaires, scolaires du collège aux étudiants, trajets quotidiens pour aller et revenir du travail, correspondances pour les déplacements lointains).

En Aquitaine, la SNCF a mis en place depuis la fin de l'année dernière des rencontres avec les associations d'usagers. Cela nous a permis de prendre connaissance des premiers projets

d'horaires à la fin du mois d'août. Nous avons immédiatement repéré tous les points qui posaient des problèmes et ils sont nombreux en Dordogne.

En résumant, car il serait très long de citer toutes les anomalies engendrées, les conséquences pour la ligne Limoges - Périgueux – Agen étaient des heures inadaptées aux trajets quotidiens, des liaisons très compliquées à Périgueux, voire impossibles à certaines heures de la journée, entre la ligne venant d'Agen et celle allant vers Limoges, et des correspondances vers Paris ou Toulouse devenaient aléatoires ou même inexistantes.

Nous avons réagi dès que nous avons analysé les documents fournis et demandé des adaptations mais comme les réponses étaient toujours négatives pour la Dordogne, nous avons alerté les Élus et les Médias. Devant l'ampleur des conséquences annoncées, Périgord Rail Plus a même provoqué une réunion d'information qui s'est tenue au Conseil Général le 8 novembre dernier. Tout cela a suscité beaucoup d'articles dans la presse, de nouvelles réunions avec la SNCF et une table ronde avec tous les acteurs convoqués par le Préfet de la Dordogne.

Beaucoup de contraintes subsistent mais, avec l'appui des Élus et le relais de la presse, nous avons réussi à obtenir le rétablissement de la plupart des horaires indispensables et ce n'est pas une mince affaire car il aura fallu beaucoup de temps et d'énergie. Mais d'autres modifications sont prévues pour 2013 et pour 2017 avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) à Bordeaux qui impacteront encore les TER Limoges Périgueux – Agen en raison des correspondances à Bordeaux et à Limoges qui influencent tous nos trains. Il y aura de plus quelques adaptations intermédiaires. Il va donc falloir rester vigilant et particulièrement motivé pour défendre cet axe. Il serait souhaitable que la desserte ferroviaire soit à la hauteur de la réputation nationale et internationale des sites de la commune. Le tourisme, notamment hors saison, pourrait se développer s'il était possible de venir facilement en train depuis les grandes villes. Au printemps et en automne les citoyens apprécieraient certainement un week-end à découvrir le PIP, le musée ou les nombreux sites de la commune. En 2006, ce n'est pas si loin, on pouvait faire un aller – retour Paris / Les Eyzies dans la journée tout en prenant le temps d'effectuer une visite !

Il y a d'autre part le problème essentiel de l'installation durable des familles. Il faut des parents qui peuvent vivre dans nos villages, comme Les Eyzies et aller travailler ou envoyer leurs enfants étudier facilement dans les villes proches. Car si ces jeunes adultes ne s'installent pas dans nos territoires ruraux, dans quelques années restera-t'il des commerces, des médecins, des écoles, des services ?

C'est donc un effort commun qu'il nous faut accomplir pour permettre à nos magnifiques espaces de conserver tout ce qui facilite la vie au quotidien. Y-a-t'il meilleure récompense que de pouvoir vivre et vieillir sereinement dans nos campagnes tout en entendant le cri des enfants les animer ?

Notre association en est convaincue et ne laissera pas sa part de labeur pour y parvenir.

Bonnes fêtes à tous

J.F. MARTINET
Président de *Périgord Rail Plus*

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2011

Avis de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil sur la proposition n°23 du projet de schéma de coopération intercommunale de la Dordogne

Le Maire rappelle que par courrier recommandé avec accusé de réception du 15 avril 2011, Madame le Préfet de la Dordogne a transmis son projet de schéma de coopération intercommunale de la Dordogne. Il indique que les collectivités ont un délai de 3 mois pour se prononcer sur ce schéma. Il donne lecture de la proposition concernant la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon à laquelle appartient la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil : proposition n°23 du projet.

Le Maire donne lecture de la délibération qui a été votée à l'unanimité par le Conseil Communautaire de la communauté de communes Terre de Cro-Magnon. Il ouvre les débats au sein de conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 12 voix pour 0 voix contre 0 abstentions

Donne les avis détaillés suivants sur la proposition n°23 du schéma départemental de coopération intercommunale :

1 / Concernant une fusion avec la Communauté de Communes Vallée de la Dordogne, **la commune souhaite suivre l'avis de la communauté de communes Terre de Cro-Magnon** : un rapprochement dès deux territoires serait envisageable sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'une fusion en l'état. Un travail en profondeur sur la redéfinition des compétences est nécessaire avant d'envisager une fusion car il existe actuellement des discordances trop importantes relatives notamment à la compétence voirie et au niveau du prélèvement fiscal.

2/ Concernant le second volet relatif au périmètre lié au rattachement des communes de Plazac et de Peyzac Le Moustier, **tout comme la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon l'a indiqué, la commune** ne serait pas hostile à cette étude sous réserve de l'avis des dites communes.

3/ Concernant le périmètre et compte tenu des enjeux liés à l'économie, au tourisme, à la préhistoire et à la protection de

l'environnement sur la Vallée de la Vézère, **la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil en accord avec la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon**, reste attentive à une évolution future de son périmètre en aval et en amont de ses communes sur la Vallée de la Vézère, axe structurant du territoire.

4/ Concernant l'action sociale, **la commune suit l'avis de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon** qui n'est pas favorable à la fusion des syndicats suivants avec la Communauté de Communes ceci impliquant une prise de compétence nouvelle : SI d'action sociale de Saint-Cyprien, SI d'action sociale du Bugue. En revanche, elle n'est pas hostile à un rapprochement de ces structures entre elles, si elles délibèrent en ce sens.

5/ En l'état des structures telles qu'elles existent, **la commune suit l'avis de la Communauté de Communes qui n'est pas favorable** à une fusion avec les syndicats agissant en matière scolaire : SIVOS Journiac Mauzens sur le territoire de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon, SIVOS du Coux et Bigaroque et Mouzens, SIGEP de Saint Cyprien dans le périmètre de la Communauté de Communes Vallée de la Dordogne.

6/ **La commune refuse** la fusion de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon avec le Syndicat d'études et d'aménagement du pays des deux vallées dont le passif très élevé est provisoirement porté par les communes à l'origine de ce syndicat.

En conclusion, en l'état et compte tenu des avis émis précédemment sur les différents volets de la proposition n°23 du projet de schéma de coopération intercommunale et compte tenu qu'aucun élément n'a été transmis pour prendre la mesure des incidences financières de ces propositions,

le conseil municipal

Émet un avis global défavorable sur cette proposition telle qu'elle est formulée.

Restructuration du groupe scolaire – Approbation des avenants au marché

Après en avoir délibéré, le CM :

- APPROUVE les avenants suivants :

- Avenant n°1 : Lot n°6 - Couverture-bac acier-zinguerie : + 3 326,00 € HT

(Réfection de la toiture attenante à la cuisine)

○ Avenant n°1 : Lot n°9 – Cloison légère – menuiseries intérieures : + 3 888,90 € HT (Dépose du faux plafond dans la cantine-cuisine)

○ Avenant n°1 : Lot 12 – Chauffage-Ventilation-Sanitaire : + 369,90 € HT (Grille de ventilation en remplacement de l'induction)

○ Avenant n°1 : Lot 13 - Electricité : + 1 931,31 € HT (Branchement général électrique provisoire)

○ Avenant n°2 : Lot n°12 – Chauffage-Ventilation-Sanitaire : + 529,20 € HT (Branchement éplucheuse+ centrale de lavage)

○ Avenant n°2 : Lot n°13 – Electricité : + 442,40 € HT (Prises de courant supplémentaires + branchement éplucheuse)

- CHARGE le Maire de signer lesdits avenants.

Participation du petit train

Le Maire informe le CM que le petit train touristique a changé de propriétaire : c'est la SARL EASY GOING qui a repris l'activité. Le Maire propose de laisser la participation pour occupation du domaine public à 1200 € pour la saison.

Par ailleurs, le propriétaire a un problème pour stationner son petit train le lundi, jour du marché. Melle Alaux trouve qu'en stationnant en haut de la rue du marché, il prend des places inutilement puisqu'il ne fonctionne pas le lundi matin.

Après en avoir délibéré, le CM MAINTIENT le forfait d'occupation du domaine public du petit train à 1 200 € pour la saison, PROPOSE au propriétaire de stationner son petit train sur les emplacements situés entre la barrière de Cro-Magnon et l'Hôtel des Glycines ou sur le parking de l'ancienne piscine, le lundi matin jour du marché.

Tarif du stationnement à l'aire de camping-car

Le Maire propose d'augmenter, à compter de l'année 2012, le prix du stationnement de l'aire de camping-cars de 4 € à 5 €. En 2010, cela a rapporté 22 000 €.

L'idée est de consacrer les 1 € d'augmentation à différentes actions en lien avec le tourisme comme :

- la restauration du panneau du parking de la Vézère ou son déplacement sur le nouveau parking (sous le bar Alexandre),
- amélioration de la signalétique dans le village,
- investissement sur les locaux de l'Office de Tourisme, etc...

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de fixer, à compter de l'année 2012, à 5 € la nuitée le droit de stationner d'un camping-car, DECIDE d'investir la différence sur des actions liées au tourisme, en partenariat avec l'Office de Tourisme « Terre de Cro-Magnon ».

Subvention au Boulazac Basket Dordogne au titre du partenariat jeunes et scolaires

Le CM DECIDE d'allouer une subvention de 500 € au Boulazac Basket Dordogne au titre de la saison 2011/2012, DONNE délégation au Maire d'organiser la mise en œuvre de ce partenariat, PRECISE que la dépense en résultant sera imputée à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget 2011.

Demande de participation de l'association « ACCOLADE »

Le Maire donne lecture du courrier de Mme Patricia RANOUX, Présidente de l'association « ACCOLADE » (Association culturelle du pays des deux vallées). Cette association a pour but : de représenter les associations culturelles, de fédérer autour d'un projet, de participer et d'accompagner aux animations du territoire, de favoriser les actions collectives (spectacles, concerts, expositions...)

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de verser une participation de 100 € à cette association.

Opération d'investissement d'éclairage public – Place de la Mairie et Espace Puente Viesgo (remplacement encastrés muraux)

Le Maire rappelle au CM que la commune, adhérente au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat ses équipements, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage.

Or, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires et il a été demandé au Syndicat Départemental d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

- Place de la Mairie et Espace Puente Viesgo (remplacement encastrés muraux)

L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de 12 651,59 €.

- Après en avoir délibéré, le CM valide ce projet et demande au Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux

Enfouissement des réseaux au bourg de Tayac

Le Maire informe le CM que Mr Poirier a participé à une réunion du SDE24 où il a été demandé l'enfouissement des réseaux du bourg de Tayac. En effet, ce joli hameau avec son église (classée monument historique) est complètement dénaturé par tous les fils qui passent (éclairage public, basse tension, téléphone). Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE au SDE 24 l'effacement des réseaux au bourg de Tayac.

Rapport d'activités 2010 de la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon »

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités, le Maire présente le rapport d'activités 2010 de la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon ».

Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE le rapport d'activités 2010 de la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon ».

Rapport d'activités 2010 du SPANC « Terre de Cro-Magnon »

Conformément à l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales et du décret n°95-365 du 6 mai 1995, le Maire présente le rapport d'activités 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE le rapport d'activités 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

Projet de restauration du panneau d'informations touristiques du parking de la Vézère

Le Maire présente au CM le projet de restauration du panneau d'informations

touristiques du parking de la Vézère transmis par Sylvain Pechcontal, directeur de l'Office de tourisme. Il rappelle la délibération prise précédemment sur l'attribution d'une participation pour financer différentes actions dans le tourisme. La mise en place d'un nouveau panneau d'informations touristiques pourrait être une des premières interventions en 2012.

Après en avoir délibéré, le CM PROPOSE à l'Office de Tourisme de gérer, pour la saison 2011, le panneau comme les années précédentes, DECIDE, en collaboration avec l'Office de Tourisme, d'étudier la mise en place d'un nouveau panneau sur le parking situé en bas du bar Alexandre.

INFORMATIONS AU CONSEIL

Demande de reconnaissance de la commune en calamités agricoles

Le Maire donne lecture au CM du courrier qu'il a adressé à Mme la préfète pour demander la reconnaissance de la commune en calamités agricoles.

Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE à Madame la préfète de bien vouloir prendre en considération la demande de la commune pour la reconnaissance en calamités agricoles.

Etude sur la pisciculture AQUADEM

Le Maire rappelle au CM les différentes réunions qui se sont tenues à la sous-préfecture de Sarlat, en présence des services concernés. Mr Vidal, gérant de la société AQUADEM, a mandaté un bureau d'étude qui lui a remis un dossier complet sur la mise aux normes de son établissement. Il a déjà réalisé des travaux sur 2 des piscicultures. Par ailleurs, il diminue sa production de truites (plus polluante) pour privilégier l'esturgeon. Le Maire propose au CM d'organiser, avec les associations de pêche et les élus intéressés, une réunion avec Mr Vidal, gérant d'AQUADEM qui pourra présenter le programme de mise aux normes et répondre aux différentes interrogations.

QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la Poste des Eyzies

Le Maire donne lecture du courrier du secrétaire départemental de FO concernant la réorganisation des heures d'ouverture de La Poste (prévision : fermeture le mercredi et samedi matin). Le Maire indique qu'il a reçu le

directeur de la Poste qui justifie par des chiffres ces changements d'horaires. Une discussion s'instaure. Les élus ne comprennent pas les fermetures prévues le matin. En effet, il suffit de se rendre chaque matin à la Poste pour voir qu'il y a toujours de l'attente.

Le Maire propose de demander :

- au syndicat FO de préciser au conseil municipal les autres solutions envisagées comme il le précise dans son courrier,
- à la direction de la Poste, les horaires prévus et les raisons des modifications.

Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE la proposition du Maire de demander des précisions à la direction de la Poste et au syndicat FO.

Salle communale St Hubert

Le Maire indique au CM que la salle communale St Hubert, à côté des ateliers municipaux, sera opérationnelle courant août. Cette salle sera en priorité utilisée par la Société de chasse des Eyzies, mais en dehors de la période de chasse, elle sera utilisable par les associations de la commune moyennant un prix de location.

Il précise qu'une convention de mise à disposition va être établie avec la société de chasse. Les autres utilisateurs devront déposer une demande en Mairie. Il propose aussi de désigner un gestionnaire de la salle qui pourrait être Mr Brun.

Après en avoir délibéré, le CM AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle St Hubert avec la société communale de chasse, DESIGNER Mr Gérard Brun comme gestionnaire de la salle, FIXERA le montant de la location ultérieurement,

Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SICTOM du Périgord Noir

Le Maire demande à Mr Poirier de présenter le rapport annuel 2010 du SICTOM du Périgord Noir. Il présente quelques chiffres pour Les Eyzies :

Ordures ménagères résiduelles : Tonnage collecté : 411,68 soit 478,70 kg/hab (ratio par habitant sur le SICTOM est de 358,2)

Filière emballage ménagers : Tonnage collecté : 24,38 soit 28,35 kg/hab (ratio par habitant sur le SICTOM est de 20,46).

Mr Poirier souligne que la campagne de distribution des sacs en 2011 s'est déroulée les

19, 20 et 23 mai. Sur 422 foyers permanents, 196 se sont présentés et sur 196 foyers secondaires, 16 se sont présentés. Par ailleurs, Melle Alaux demande s'il n'est pas possible de dissimuler les containers du « Mas » ou de les déplacer.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le rapport annuel 2010 du SICTOM du Périgord Noir, SOUHAITE le déplacement des containers du « Mas » ou l'entourage de ces derniers.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2011

Restructuration du groupe scolaire – Approbation des avenants au marché

Après en avoir délibéré, le CM :

- APPROUVE les avenants suivants :
- Avenant n°1 : Lot n°3 – Structure métallique : + 272,31 € HT (Modification des garde-corps extérieurs)
- Avenant n°1 : Lot n°3'- Structure métallique : - 7 200,00 € HT (Non réalisation de structure d'appui et plancher métallique d'une rampe d'accès)
- Avenant n°1 – Lot n°8 – Menuiseries extérieures : + 4 427,00 € HT (Habillage des tableau en tôle alu teinte carbone (maternelle/salle de repos/cantine/cuisine)
- Avenant n°1 – Lot n°10 – Revêtements sols souples, sol dur – faïence : + 2 030,00 € HT (Fourniture et pose d'un revêtement de sol provisoire)
- Avenant n°2 – Lot 4 : Structure bois-façade-charpente : + 1 580,00 € HT (Fourniture et pose de cadres bois au-dessus des entrées des classes en bois)

Ecole des Eyzies : Organisation du personnel

Le Maire informe le CM qu'en concertation avec la directrice de l'école, il a fallu apporter quelques modifications au fonctionnement du personnel :

- pas de changement pour l'ATSEM de la classe TPS/PS/MS,
- pour la classe de GS/CP, il a été demandé, à ce que l'ATSEM soit présente toute la journée.

Cette personne, l'an dernier, avait les horaires suivants :

- 8H30 – 12H : ATSEM classe de GS/CP, 12H-13H30 : aide au repas des petits et surveillance de la cour, 13H30 – 15H : nettoyage du réfectoire.

A la rentrée, cette personne a été affectée, toute la journée à la classe GS/CP et fait les horaires suivants :

- 8H30 – 16H30 (ATSEM + aide au repas des petits et surveillance de la cour). Elle est recrutée sur un contrat à durée déterminée.

Afin de la remplacer, une aide au ménage à la cantine à été recrutée de 13H30 à 15H en contrat à durée déterminée.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE les modifications apportées à l'organisation du personnel au sein de l'école.

Assainissement : Assistance à maître d'ouvrage pour la réalisation de l'étude diagnostique

Le Maire indique au CM que la direction départementale des territoires – service eaux, environnement, risques – a demandé la régularisation administrative du système des eaux usées des Eyzies. Sur sa proposition une réunion de travail a été organisée le 5 juillet 2011 à la Mairie en présence de Mme Desveaux du service départemental de la police de l'eau, de Mr Laurent Casanave du service de l'eau au Conseil Général, de Mr Philippe Gaillaud de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de Mr Le Cossec du SATESE, de Mrs Laval et Poirier.

Il a été décidé de lancer une consultation pour l'assistance à maître d'ouvrage. La remise des plis ayant été fixée au 9 septembre 2011. Trois bureaux d'études ont répondu à notre demande. Le choix s'est porté sur le bureau « Advice Ingénierie » de Blanquefort qui propose une prestation pour un montant HT de 3 900 €.

A l'heure actuelle ce bureau établit le cahier des charges, en relation avec le Conseil Général, pour lancer la consultation du choix du bureau d'études qui réalisera l'étude diagnostique sur les systèmes d'assainissement des Eyzies et de Sireuil.

Le Maire précise au CM que le coût de l'étude est estimée à environ 30 ou 40 000 €, subventionnée à 50 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à 30 % par le Conseil Général de la Dordogne. Une demande de

subvention sera demandée après le choix du bureau d'études.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le choix du bureau d'études ADVICE INGENIERIE, AUTORISE le Maire à poursuivre l'étude, ATTEND le choix du bureau d'études pour la réalisation du diagnostique pour demander les subventions.

Demande d'emprunt

Le Maire expose au CM la nécessité de contracter un emprunt afin de terminer les travaux d'investissement engagés. Le montant de cet emprunt serait de 200 000 €.

Après en avoir délibéré, le CM :

- VALIDE l'emprunt de 200 000 €,

Salle St Hubert

Le Maire présente au CM la proposition de convention avec l'association communale de chasse des propriétaires des Eyzies qui a une priorité d'utilisation pendant la période de d'ouverture de la chasse, compte tenu de sa participation aux travaux de construction et d'aménagement.

Pour les autres associations et particuliers qui souhaitent louer cette salle, une convention ponctuelle d'occupation sera signée entre la mairie et l'occupant.

Après en avoir délibéré, le CM :

- VALIDE la mise à disposition de la salle St Hubert avec l'association communale de chasse à titre gratuit. Seules les charges seront refacturées à l'association.
- FIXE le prix de location aux autres utilisateurs à :
 - o Associations communales : 40 € (sans la vaisselle)
 - o Particuliers de la commune : 100 € (sans la vaisselle)

Convention de location du parking de Laugerie

Le Maire donne lecture au CM du courrier de Mr Christian Langlade qui souhaite mettre un terme à la convention que le lie à la commune jusqu'au 31 décembre 2016 pour la location du parking de Laugerie. En effet, le Conseil Général de la Dordogne lui propose de lui louer son terrain pour une durée de 18 ans qui prendrait effet en 2012. En sachant que ce parking resterait ouvert toute l'année et gratuitement. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de mettre un terme à la convention de

location du parking de Laugierie avec Mr Christian LANGLADE au 31 décembre 2011.

Logement n°2 au-dessus de l'Office de Tourisme

Le Maire rappelle au CM que le logement n°2 au-dessus de l'Office de Tourisme s'est libéré le 30 juin 2011. Deux demandes ont été déposées à la Mairie. Sur les deux dossiers, l'un des postulants a trouvé un logement dans une autre commune plus adapté à son souhait. Le Maire explique qu'il a attribué le logement au deuxième demandeur, qui correspond aux critères d'attribution des logements sociaux et cela à compter du 15 octobre 2011. Le CM prend acte de cette décision.

Aliénation d'un chemin rural au Pech Denissou

Le Maire présente le dossier de Mme Nadine Cheyral qui demande l'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Pech Denissou ». Le chemin concerné traverse et coupe en deux les parcelles lui appartenant et n'existe plus sur le terrain. Cette aliénation concerne les propriétaires suivants (Mme Nadine CHEYRAL et Mr et Mme KOOLE). Afin de régulariser cette situation, il faut soumettre ce dossier à enquête publique. Après en avoir délibéré, le CM EMET un avis favorable et DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Changement d'assiette de la voie communale n°207

Le Maire présente au CM la demande de Mr et Mme KOOLE. La voie communale n°207 allant de la Mouthe à Rieux Baran traverse la parcelle cadastrée section C n°278. Ils proposent le maintien de la voie communale telle qu'elle est tracée et non comme elle est implantée sur le cadastre. Afin de régulariser cette situation, il faut soumettre ce dossier à enquête publique. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal EMET un avis favorable et DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Demande de changement d'assiette de la voie communale n°203 et aliénation d'un chemin rural à « La Rouquette »

Le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de Melles Dalbavie concernant le tracé de la voie communale qui passe sur leur terrain (parcelle cadastrée section E

n°813). Elles proposent de laisser la voie communale dans son assiette actuelle et en échange de leur céder le chemin rural qui se situe de l'autre côté de leur parcelle. Mr Peyre trouve regrettable qu'elles n'aient pas obtenu l'autorisation de construire sur la parcelle du haut plus agréable. Le Maire explique qu'une partie de la parcelle est située en dehors de la zone constructible de la carte communale. La parcelle concernée sera présentée à l'étude de la prochaine révision de la carte communale en 2012. Le Maire propose de soumettre ce dossier à enquête publique. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Chemin rural à Senessou

Le Maire présente au CM la demande de Mr et Mme Fokke de Goede qui souhaitent acquérir le chemin rural séparant les parcelles cadastrées section 539 B n° 473 et 474. Par ailleurs, ils souhaitent la régularisation de l'implantation du chemin rural qui va à Commarque et qui traverse sa parcelle cadastrée section 539B n°679. Le Maire propose de soumettre ce dossier à enquête publique. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Chemin de la Borderie

Le Maire informe le CM qu'il a reçu à sa permanence Mr Godain WEERTS qui souhaiterait la régularisation du changement d'assiette au hameau de La Borderie. En effet, l'enquête publique avait été réalisée en 1985 mais l'acte notarié n'a jamais été réalisé. Afin de régulariser cette situation, il faut soumettre ce dossier à enquête publique. Après en avoir délibéré, le CM EMET un avis favorable et DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Proposition 51 « Dissolution du SI de développement forestier des coteaux du Périgord Noir »

Le Maire fait part au CM que lors de sa séance du 12 juillet 2011, le Conseil syndical du « Syndicat Intercommunal de développement Forestier des Coteaux du Périgord Noir » a délibéré sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. A l'unanimité le conseil syndical a émis un avis défavorable sur la proposition n°51 « *dissolution du SI de développement forestier des coteaux du*

Périgord Noir ». Après en avoir délibéré, le CM suit l'avis du conseil syndical et émet un avis défavorable à la dissolution du « SI de développement forestier des coteaux du Périgord Noir ». Les actions réalisées par le CRPF Aquitaine sur le territoire du syndicat se terminant fin 2013.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2010 du SIAEP de Manaurie

Conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le Maire présente pour l'exercice 2010, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP de Manaurie. Le CM prend acte de cette présentation.

SIAEP de Manaurie – Elections de deux délégués suppléants

Le Maire informe le CM que par arrêté en date du 30 décembre 2010, les statuts du SIAEP de Manaurie ont été adoptés. L'article 6 prévoit que chaque commune soit représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Après en avoir délibéré, le CM DESIGNER Messieurs Pierre ROUX et Marcel POIRIER, comme délégués titulaires et Mr Jean-Pierre LAVAL et Mme Louise GASCOU comme délégués suppléants.

QUESTIONS DIVERSES

Poste des Eyzies : Le Maire informe le CM que suite à la dernière réunion du 27 juin, une demande d'explication a été transmise à La Poste et au Syndicat FO. Une nouvelle réunion avec les dirigeants de La Poste s'est tenue le 26 août 2011. Après discussion, les nouveaux horaires d'ouverture seront les suivants :

A compter du 1^{er} décembre 2011 :

- Lundi à Vendredi : 8H45 à 12H15
- Lundi, mardi, vendredi après midi : 14H15 – 16H

Il n'a pas été possible de négocier le maintien de l'ouverture du samedi matin (les chiffres présentés montrent le peu d'activité du samedi matin). Le CM prend acte de cette décision.

Frelons asiatiques : Le Maire fait part au CM de la décision prise par la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » d'accorder une aide financière à hauteur de 40

% du coût pour l'enlèvement des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble des 14 communes. Cette aide sera directement versée au prestataire de service sur présentation de justificatif comptable.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2011

Taxe d'aménagement sur la territoire de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil

Le Maire explique au CM la suppression de la taxe locale d'équipement (T.L.E), en vigueur sur la commune depuis le 1^{er} janvier 1990, qui servait à financer une partie des équipements publics. La nouvelle taxe d'aménagement sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE). Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE d'instituer sur l'ensemble du territoire, la taxe d'aménagement au taux de 1 %.

Demande de révision de la carte intercommunale des Vallées

Le Maire rappelle au CM que la carte intercommunale des Vallées a été validée par arrêté préfectoral du 8 septembre 2009. Depuis cette date, la commune possède un document d'urbanisme permettant à l'ensemble des administrés de pouvoir positionner au mieux leurs propriétés. La carte communale est devenue un vrai outil de travail mais qui a besoin d'évoluer. En effet, le Maire explique que l'élaboration de ce document demande une concertation importante avec l'ensemble des services de l'Etat et doit avoir une vision sur le long terme. Mais depuis sa validation, un certain nombre d'administrés sollicitent une révision de cette carte communale afin d'intégrer de nouvelles zones constructibles qui apporterait à la commune de nouvelles constructions. Après avoir consulté l'ensemble des demandes, le CM DEMANDE à la Communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » de procéder à la révision de la carte intercommunale des Vallées pour la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil.

Restructuration du groupe scolaire – Approbation des avenants au marché

Le Maire expose au CM que les travaux de restructuration du groupe scolaire ont nécessité des avenants sur certains lots.

Après en avoir délibéré, le CM

- APPROUVE les avenants suivants :
- Avenant n°2 : Lot n°3 – Structure métallique : + 1 563,35 € HT (Fourniture et pose de lettres métalliques découpées pour signalisation)
- Avenant n°2 : Lot n°9- Cloison légère – menuiserie intérieures : + 1 125,00 € HT (patères supplémentaires (3x25))
- Avenant n°2 – Lot n°10 – Revêtements sols souples, sol dur – faïence : - 2 704,00 € HT (Décompte de travaux non effectués et plus-value sur chape supplémentaire)
- Avenant n°1 – Lot 11 : Peinture : + 1 360,00 € HT (Peinture dans WC PMR, peinture extérieure sur WC existants, nettoyages supplémentaires)
- Avenant n°2 – Lot 11 : Peinture : + 786,00 € HT (peinture supplémentaire sur clôture et portails existants)

Mme Dalbavie expose son souci concernant la superficie du préau, qui est une des préoccupations des parents d'élèves. Le Maire explique qu'il faut d'abord voir son fonctionnement et plusieurs solutions sont envisageables en cas de besoin (l'agrandir, le fermer sur le côté par des panneaux transparents...). Par ailleurs, concernant les ruissellements et la flaque, l'entreprise va faire une reprise en implantant un « escargot » en résine – façon marelle)

Lutte contre les nids de frelons asiatiques

Le Maire expose au CM le développement de plus en plus important des nids de frelons asiatiques. Afin de lutter contre ce fléau, la communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » a décidé d'aider les particuliers, en réglant 40 % de la facture d'enlèvement du nid. Le Maire propose au Conseil que la commune prenne à sa charge aussi 40 % de la facture, ce qui laisserait à la charge des particuliers 20 % à régler.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE d'instaurer une aide financière communale à hauteur de 40 % du coût pour l'enlèvement des nids de frelons asiatiques sur le territoire de notre commune.

Recensement de la population : Création de 3 ou 4 emplois temporaires d'agent recenseur

Le Maire fait part au CM que le recensement de la population doit se dérouler du 19 janvier au 18 février 2012.

Ce recensement est utile à plusieurs titres. En effet, les statistiques issues de cette enquête apportent des nouvelles données notamment pour la carte communale afin de calculer le potentiel des surfaces constructibles, pour l'école pour voir l'évolution des effectifs et aussi sur les aides de l'Etat (calcul de la dotation globale de fonctionnement). Le Maire expose au CM, qu'après avoir nommé le coordonnateur communal, il convient de créer 3 emplois temporaires voire 4 d'agents recenseur afin d'assurer le recensement de la population dont la mise en œuvre relève de la compétence de la commune depuis la loi n°2002-276 du 17 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Après en avoir délibéré, le CM décide :

- de créer 3 voire 4 (en fonction de la superficie du district) emplois temporaires à temps non complet d'agent recenseur du 3 janvier 2012 (début de la formation) au 18 février 2012 inclus (dernier jour de recensement),
- les agents recenseurs seront chargés, sous l'autorité du coordonnateur, d'effectuer la tournée de reconnaissance entre les deux demi-journées de formation, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants, de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE,
- les agents recrutés seront rémunérés sur la base de l'indice brut 303, majoré 298 pour une durée hebdomadaire de travail de 24 heures. Les charges sociales (salariales et patronales) sont celles applicables aux agents non titulaires. Par ailleurs, les congés seront payés aux agents,
- d'accorder aux agents recenseurs tout au long de la collecte 1 voire 2 bons de carburant au vue de l'étendue du territoire de la commune,
- autorise le Maire à procéder au recrutement des agents recenseurs,

- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y reportant au Budget Primitif 2012 aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Syndicat de développement forestier des coteaux du Périgord Noir – Ajout de la D.F.C.I (Défense de la forêt contre les incendies)

Le Maire informe le CM du délibéré du « Syndicat de développement forestier des coteaux du Périgord Noir » en date du 24 octobre 2011 qui souhaite prendre la compétence D.F.C.I. Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la prise de compétence D.F.C.I par le syndicat.

Demande de changement d'assiette du « Chemin de Cro-Magnon »

Le Maire présente au CM la demande de Mr Jean-Max TOURON qui souhaite faire un changement d'assiette d'une partie du chemin de Cro-Magnon (en partant de l'immeuble sis 2 chemin de Cro-Magnon, en passant devant l'Abri Cro-Magnon, et s'arrêtant au niveau de la parcelle cadastrée AB n°66. Le nouveau chemin serait tracé sur la parcelle AB n°66. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Prise en charge de dératisation

Le Maire explique au CM, que chaque année, il doit demander le nettoyage de la parcelle cadastrée Section AC n°62 Avenue de la Préhistoire au propriétaire.

Cette année s'est ajoutée le problème des rats. Afin que le problème d'hygiène se règle rapidement, il a été demandé à une entreprise professionnelle d'intervenir.

Le coût de la prestation s'est élevé à 386,31 €. Le Maire propose au Conseil Municipal de demander le remboursement au propriétaire du terrain qui aurait dû faire le nécessaire rapidement.

Après en avoir délibéré, le CM demande au propriétaire de la parcelle AC n°62 de rembourser à la commune la somme de 386,31 euros pour la dératisation de son terrain ainsi que de veiller au bon entretien de sa parcelle afin que le problème ne se reproduise pas les années suivantes.

Cabines téléphoniques

Le Maire donne lecture au CM du courrier transmis par « Orange » le 8 novembre 2011 concernant la dépose de certaines cabines téléphoniques de la commune. Les cabines concernées sont situées :

- Bourg de Sireuil (9 appels/an)
- Place de la Mairie (54 appels/an)
- Route de Tayac, près de gare SNCF.

Une discussion s'instaure. Certains demandent le maintien de la cabine près de la gare SNCF et souhaiteraient même sa modernisation. Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE le démontage des cabines situées au Bourg de Sireuil (n°19900293) et celle de la place de la mairie (n°19900749), DEMANDE le maintien et la modernisation de la cabine située route de Tayac, près de gare SNCF (n°19900748).

INFORMATIONS DU CONSEIL

Courrier de Monsieur John EDWARDS

Le Maire donne lecture du courrier et du poème de Monsieur Edwards suite au décès de son fils. Il souhaitait l'insertion du poème dans le bulletin municipal. Le Maire explique que suite à la réunion de la commission du bulletin il a été décidé d'insérer un article qui donnera un lien vers le site internet où sera inséré le poème.

QUESTIONS DIVERSES

Résidence de tourisme « Le clos du Rocher »

Le Maire informe le CM de l'ouverture de la résidence de tourisme « Le Clos du Rocher » en 2012. Actuellement, la société gestionnaire est en train de recruter le directeur et doit créer environ 5 emplois à l'année. La commune doit participer à deux niveaux : l'enfouissement des réseaux France Télécom pour un montant d'environ 40 000 € avec une participation à 50 % du S.D.E. 24 et le raccordement à l'assainissement collectif pour un montant d'environ 15 000 € (passage en souterrain sous le RD 706 et raccordement au niveau du Bareyrrou. Afin de ne pas retarder le chantier il est important que le conseil municipal valide les travaux à la charge de la commune. Le Maire expose les différentes retombées fiscales à venir pour notre collectivité liées à l'importance du parc immobilier créé. Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le projet d'enfouissement du réseau France Télécom

ainsi que le raccordement de la résidence au réseau d'assainissement collectif.

S.I.G (système d'information géographique)

Le Maire expose au CM la mise en place du S.I.G au niveau de la Communauté de communes. Cela permet la superposition des différents plans des réseaux sur le cadastre. Actuellement la commune de Campagne est en train de réaliser cette étude. Le Maire propose de constituer un groupe de travail où chaque personne devra faire une fiche de travaux (relevé sur le terrain avec l'aide des plans existants) et renvoyée à la Communauté de communes par l'intermédiaire du responsable du groupe de travail.

Après en avoir délibéré, le CM PROPOSE le groupe de travail suivant :

- Mme Emilie Dalbavie, coordonnatrice du groupe,
- Messieurs Philippe Lagarde, Marcel Poirier, Jean-Pierre Peyre, Pierre Roux, Gilles Muhlach, Jean-Pierre Laval et Mme Louise Gascou.

Boulazac Basket Dordogne

Le Maire informe le CM que la sortie au BBD aura lieu le mardi 21 février 2012 pour assister au match Boulazac/Lille.

Association sportive « Les Bisons »

Le Maire fait part de sa rencontre, à leur demande, avec des responsables du bureau et donne lecture du courrier qu'il a reçu ce jour signé par les membres du bureau. Ce courrier fait état des regrets du Club qui n'a pas voulu mettre en cause la municipalité sur la dégradation du terrain suite à la visite du Président SARKOZY créant ainsi un malentendu dommageable pour tout le monde. Il trouve que c'est une bonne démarche et bonne réaction de la part du Club. Mr Muhlach indique qu'ils lui ont adressé un courrier pour le Téléthon et les en remercie. Concernant le courrier adressé au Maire et aux élus, il trouve la démarche responsable, honnête et transparente. Le CM prend acte, avec satisfaction, de cette démarche de l'Association.

Jeux dans le parc

Mme Dalbavie demande s'il n'est pas possible d'agrandir l'espace jeux du parc et notamment de prévoir des jeux pour les tout-petits. Une étude sera faite sur 2012 et l'investissement pourra se faire sur plusieurs années.

TEMPS FORTS

JUILLET

4 : brocante professionnelle au parking des bus et autour de la mairie, avec toujours autant de visiteurs

14 : traditionnel feu d'artifice, repas organisé par l'association de chasse des Eyzies et bal à l'Espace Puente Viesgo

17 : fête des battages organisée par l'association « Les Vieux Pistons de Cro-Magnon » dans le champ à « La patte d'oie » suivie du repas « au Bout du Monde »

24-25 : spectacle du Cirque Ullman aux Eyzies

27 : présence en direct de l'émission radiophonique de France Bleu Périgord « A la poursuite du diamant noir » sur la commune

30 : le groupe folklorique venu de Russie dans le cadre du Festival de Montignac a fait danser les nombreux spectateurs →



AOUT

8-14 : congrès de la SERPE au PIP et Musée National de Préhistoire

10-11: Spectacle du Cirque Ullman aux Eyzies

12 : concert à l'église de Tayac dans le cadre du festival « Musique en Périgord » :

Titi ROBIN, Jazz manouche

14 : Fête de la Vézère organisée par le Comité de jumelage et les Anciens du foot

20 : passage d'un groupe de véhicules anciens « Mini » sur la commune →



OCTOBRE

1-2 : rallye du sarladais

17-21 : semaine du goût à la cantine scolaire sur le thème de l'Outre-mer avec l'aide de M. Brun et l'équipe du restaurant « L'Hostellerie du Passeur » et le personnel de la cantine →

27-30 : voyage à Puente Viesgo organisé par le Comité de jumelage : un beau séjour avec nos amis espagnols

29 : 1^{er} vide grenier de l'Amicale de Sireuil



NOVEMBRE

11 : cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts en présence des enfants de l'école des Eyzies

19 : inauguration du groupe scolaire et porte ouverte l'après-midi avec une exposition notamment de photos anciennes préparée par la Classe de CM1 et CM2 de Séverine Négrier →

19 : belote à Sireuil, beaucoup de participants

27 : vide grenier organisé par l'ACIP à la halle



DECEMBRE

3 : Téléthon : marche l'après-midi, repas-karaoké à la halle – Merci encore à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens

11 : marché de Noël organisé par l'amicale Laïque et l'école

16 : repas de fin d'année avec l'orchestre Gilles Music →



**Une année 2011 au centre d'Accueil
CAP Sireuil Village,
établissement animé et géré par
la Ligue de l'enseignement de la Dordogne**

La fréquentation du centre d'accueil pour l'année qui s'achève s'est répartie entre le 14 février et le 28 octobre, soit plus de 8 mois d'accueil de groupes divers.

Quelques chiffres : ce sont 1842 personnes qui ont pu bénéficier de l'hébergement et des activités proposés par l'établissement, dont 1472 enfants et 370 adultes, pour au total 7 545 journées participants, pour une durée moyenne de séjours de 4 jours.

Ce sont 30 groupes en séjours scolaires qui ont été ainsi accueillis, soit 49 classes, pour des séjours essentiellement axés sur la découverte de notre patrimoine préhistorique et historique, ainsi que 8 groupes d'enfants hors temps scolaire, dont 2 séjours en centre de vacances, et 7 groupes adultes, dont 1 stage de formation d'animateur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

L'Accueil de loisirs, lui, a été proposé durant 58 jours d'ouverture, sur les petites vacances (hiver et printemps) et les vacances d'été. 61 enfants de 3 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs, pour un total de 876 journées d'accueil.

Du changement à CAP Sireuil Village...

Après 7 ans d'implication dans l'établissement, qu'ils ont contribué à relancer dans son activité en mettant en œuvre le projet social et éducatif de la Ligue de l'enseignement dans le cadre du partenariat qui lie cette fédération à la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil, Stéphanie MALLET (directrice) et Laurent MARCHETTO (cuisinier) nous quittent pour d'autres horizons professionnels... un grand merci à eux pour ce qu'ils ont apporté au projet et à ceux qui en ont bénéficié.

Une nouvelle directrice a été recrutée par la Ligue de l'enseignement, et est à présent en poste depuis le 1^{er} décembre ; il s'agit d'Annouk DECOUDUN. Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre commune, et de la réussite dans sa nouvelle responsabilité professionnelle. (Le recrutement d'un cuisinier est en cours et devrait se concrétiser en début d'année prochaine...).

Jean-Luc SANVICENS, Secrétaire Général
La Ligue de l'enseignement de la Dordogne



2011 a été une bonne saison. Les professionnels du tourisme se sont fait l'écho de cette tendance, dans les enquêtes régionales, dans la presse mais aussi plus localement, lors du comité de direction d'octobre de l'office de tourisme. Si les activités de loisirs ont été pénalisées par un temps médiocre en juillet, les hébergeurs, les sites et les commerçants ont été majoritairement satisfaits.

Cette note positive est appréciable et conforte l'office de tourisme dans son action.

Plusieurs nouveautés en 2011 :

Les actions de promotion commune avec l'office de tourisme Lascaux Vallée Vézère de Montignac ont pris leur pleine mesure durant cette année 2011 :

- Conférence de presse à Paris le 17 mars (article d'une demi-page dans Santé Magazine d'août 2011 : près de 500 000 exemplaires)
- Accueil de 5 responsables d'agences de voyage étrangères pendant 5 jours à la fin du mois de mars et présence pendant 2 jours au salon national « Rendez vous France » à Bordeaux les 28 et 29 mars ;
- Mise en ligne des **applications Iphone et sites mobiles** en juillet 2011 www.iperigordnoir.mobi :
Outils novateurs ayant généré des articles dans la presse !



QR code à scanner avec
votre Smartphone

Promotion : accueil de journalistes

L'accueil de journalistes est l'une des principales sources de promotion du territoire en France et à l'étranger. L'équipe de RFI accueillie en juin 2010 a diffusé 2 fois une série de 2 reportages de 50 minutes sur la vallée de la Vézère en 2011. Paul Robert, journaliste hollandais a publié un dossier de 6 pages, réalisé en mars 2011 et diffusé en mai 2011, dans le mensuel Vakantie Magazine.

Le compte-rendu complet et les copies des articles sont consultables sur le site dédié aux professionnels du tourisme local : <http://affinitiz.net/space/professionnel-tourisme-vezere>

En 2011, le Périgord est mis à l'honneur auprès de la clientèle germanique grâce au roman de l'auteur anglais **Martin Walker**. Cet auteur de best-seller raconte les aventures d'un enquêteur au cœur du Périgord dans une petite ville qui ressemble *étrangement* au Bugue : Martin Walker ayant sa résidence secondaire tout près du Bugue.

On le voit ici lors d'un tournage avec une télévision suisse Allemande au Musée national de Préhistoire en juillet 2011.



Sylvain PECHCONTAL,
Directeur office Terre de Cro-Magnon.

Les actualités de votre Communauté de Communes



Une politique intercommunale en faveur des familles

La Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon consacre 30 % de son budget de fonctionnement aux actions en faveur de l'enfance.

Cette enveloppe d'environ 170 00 € par an permet de financer des structures d'accueil pour les enfants : de la crèche du Bugue au relais assistantes maternelles jusqu'à l'animation pour les adolescents du territoire en passant par les accueils de loisirs. L'action enfance c'est aussi favoriser l'accès aux activités culturelles dans le cadre du projet éducatif local ou encore faciliter l'accès aux activités sportives notamment dans le cadre de l'école départementale de sport.

Une politique en faveur des familles gérée à l'échelle intercommunale pour un effort collectif et pour que toutes les communes aient accès aux structures dans les mêmes conditions.

Des accueils de loisirs pour tous les enfants

Les enfants de 3 à 12 ans peuvent être accueillis pendant les vacances scolaires dans les centres de loisirs du territoire : le centre de Sireuil sur votre commune est ouvert en février, en avril et l'été.

Rouffignac accueille les enfants également pendant les vacances de Novembre.

Le centre d'Audrix fonctionne durant toutes les vacances scolaires (sauf Noël) et aussi le mercredi.



Le centre des p'tits d'hommes à Audrix accueille les enfants le mercredi

Ces 3 centres sont cofinancés par la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon et la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne.



Les ados peuvent se retrouver au centre ados d'Audrix où un animateur les accompagne tout au long de l'année et l'été lors des journées Anim'Ados au Bugue



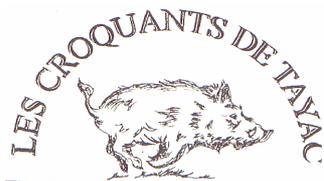
Toutes les actions enfance à retrouver sur notre site
www.cdc-terredecromagnon.fr

Infos SPANC : contrôle obligatoire en cas de vente

Depuis le 1er janvier 2011 le rapport de contrôle des installations d'assainissement non collectif est à joindre obligatoirement lors de la vente d'un bien immobilier. Le rapport de contrôle doit être daté de moins de 3 ans lors de la signature de la promesse de vente ou à défaut lors de la signature de l'acte authentique de vente.



ASSOCIATIONS



Les activités 2011 de l'association les Croquants de Tayac s'achèvent après une année bien remplie de festivités diverses.

En début de l'année : le carnaval des écoles, le vide grenier à la halle, la recherche des œufs de Pâques dans les ruelles de Tayac et son omelette géante à l'aillet.

Le 25 juin pour honorer la St Jean et perpétuer la tradition le repas en soirée avec les grillades de sanglier et son grand feu qui illumine chaque année notre beau village.

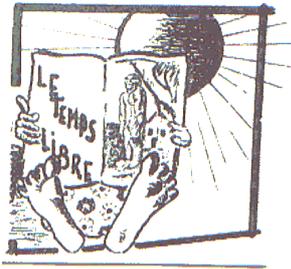
Avec l'automne, les châtaignes grillées et le bourru sont de retour et appréciés par tous. Toutes ces réjouissances perdurent depuis 19 ans.



2012, nous fêterons les 20 ans et nous vous espérons nombreux pour fêter l'événement.

Bonne fête de fin d'année.

Gisèle ROUX,
Présidente des Croquants de Tayac.



Club du temps libre

Tout d'abord pour débiter cette 2^{ème} partie de l'année nous avons prévu un pique-nique au domaine de Lortal le 26 août mais voilà journée de pluie, donc obligés de squatter la salle municipale de Manaurie prêtée pour la circonstance ce qui n'émoussa pas les participants.

Une sortie de 6 jours en septembre permet à bon nombre d'entre nous de découvrir le Lubéron et une partie de la Provence. Que de beaux villages visités, l'ascension du fameux Mont-Ventoux (en car c'était plus facile qu'à vélo). Un magnifique soleil nous attendait au sommet dégarni, endroit célèbre par les passages du tour de France.

Début novembre une sortie spectacle d'une journée nous amenait au grand cabaret de l'Ange Bleu en Gironde, paillettes et poitrines découvertes étaient pour nous un spectacle magnifique.

Le car était plein pour un périple de 4 jours à Lloret Del Mar sur la Costa-Brava mais des pluies diluviennes ont terni un peu ce séjour programmé tous les ans à cette période.

Une soirée repas-belote-jeux à la salle des associations clôtura ce semestre.



Prévisions 2012

L'assemblée générale aura lieu le 15 janvier à la halle et réunira la très grande majorité des quelques 120 adhérents et sera suivi d'un très bon repas.

Une sortie spectacle/danses est prévue en mars

La choucroute aura lieu le 18 mars ; les autres activités à venir seront annoncées le 15 janvier.

Comme vous le voyez de nombreuses activités tout au long de l'année, nous vous attendons encore plus nombreux pour la nouvelle année et j'en profite, au nom du club du temps libre, pour vous souhaiter une excellente année 2012 : joie, bonheur et santé à tous

Jean-Pierre LAVAL, Président.



Les anciens du football des Eyzies de Tayac ont organisé un repas le 15 octobre 2011 dans la salle des chasseurs afin de remercier toutes les personnes qui nous ont aidés lors de la fête de la Vézère du 14 août 2011. La soirée c'est très bien déroulée, pour preuve voir la photo, car il est toujours très agréable de se retrouver entre amis et de profiter des bons moments.



Nous avons commencé la saison footballistique début septembre, et à ce jour nous sommes en tête de notre championnat grâce au bon résultat d'Egletons à Tulle.

Tous les membres de l'association et moi-même avons une pensée pour Bernard Andrieu et Philippe Léonard qui nous ont quittés trop tôt.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, J-Luc SORBIER



LES VIEUX PISTONS DE CRO-MAGNON

La fête des battages du mois de juillet a de nouveau été une réussite, et tout le monde a pu se retrouver autour des vieux engins rénovés, a pu évoquer qui ses souvenirs, qui ses découvertes



techniques ou matérielles, ou tout simplement partager un bon moment autour de la vie rurale. Le soir au Bout du monde, le traditionnel repas a fait plaisir à chacun.

L'association a également pris toute sa part pour le Téléthon.

Le bureau de l'association et son Président François Constant sont en pleine réflexion pour la fête de l'été prochain : quelle date serait la meilleure ? Quelles nouvelles propositions ou quels nouveaux rythmes (tous les 2 ans...) seraient à proposer ? A suivre...

A bientôt pour de nouvelles aventures,

Gilles MUHLACH



CLUB DE FOOT « LES BISONS »

Après une bonne saison 2010/2011, terminant 3ème du championnat, les bisons ont réattaqué cette nouvelle année en enchaînant les bons résultats, nous sommes actuellement premier du championnat, toujours qualifié en coupe intersport et deuxième du challenge mozaic (récompensant la meilleur attaque du département).

De bonnes recrues, des entraînements rythmés, en excellent état d'esprit et beaucoup de convivialité sont à la base de cette bonne première partie de saison.

A noter également le voyage des bisons en Italie à l'initiative de « Massimo ». Nous avons pu découvrir Venise et ses environs et jouer un match contre la très bonne équipe de Caldonio que nous remercions pour leur accueil. Cela restera un très bon souvenir pour tous les bisons ayant effectué ce déplacement.

Et pour finir nous remercions tous nos partenaires et sponsors, nos supporters toujours présents, la société Astrowatt pour la location des bus pour l'Italie, la mairie, et toutes les personnes qui nous soutiennent dans l'aventure associative.

Nos calendriers 2011/2012 sont arrivés et nous espérons pouvoir en faire profiter la majorité des foyers Eyzicois.

Bonne et heureuse année
à tous
Sportivement vôtre.

Les bisons

ET toujours visible sur
www.les-bisons.com



ASSOCIATION LITHOS

Centres d'accueil, BP 5, 24620, Les Eyzies-de-Tayac

Tel. :06 78 90 82 11 - Tel/fax : 05 53 59 62 26

e.mail : centre-daccueil.lithos@wanadoo.fr – Web : <http://lithos-perigord.org>

Nos séjours culturels à thèmes 2011 ont été appréciés :

- 1) Le Poitou Préhistorique en Septembre, Angles-sur-l'ANGLIN, La Marche, Le Grand-Pressigny, Lussac-les-Châteaux...
- 2) La Cantabrie et les Asturies préhistoriques fin octobre.
- 3) L'Ethiopie en novembre.

4) Congrès international des guides et personnels des grottes ornées et sites préhistoriques : Nous avons participé et co-organisé avec le collectif des Asturies le XVI^{ème} congrès à Oviedo, en Février, grand succès, nous avons pu approfondir les grottes asturiennes. Très bonne participation des guides de France, d'Espagne et du Portugal.

Prévisions pour 2012

- 1) La Bretagne préhistorique, en septembre 2012.
- 2) Le XVII^{ème} congrès international des guides des grottes ornées et des sites préhistoriques : En Périgord, région des Eyzies, du 05 au 10 Février 2012.
- 3) Le Mali, en février 2012
- 4) Notre 33^{ème} Assemblée Générale se déroulera du 16 au 20 mai 2012, visites de cavités, conférences en l'auditorium du Musée National de la Préhistoire des Eyzies le samedi 15 mai, entrée libre.

Vous retrouverez toutes ces informations et « les nouvelles » (Expos, conférences, colloques) sur notre site : <http://lithos-perigord.org>

Nous rappelons que ces séjours culturels sont ouverts au plus grand nombre ! Il suffit d'adhérer à notre association, pour cela, contactez nous. Vous serez toutes et tous les bienvenus au sein de notre association...

Le Président, Pascal Raux



SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES DES EYZIES

*Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil.
Association de type Loi de 1901 créée en 1937.*

JOURNÉES DE LA PRÉHISTOIRE 2012 aux Eyzies de Tayac-Sireuil : Organisées par la S.E.R.P.E. (Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies) **Du 7 au 17 Août 2012**

Journées gratuites et ouvertes à tout public :

Cours d'initiation à la Préhistoire :
au Pôle International de la Préhistoire des Eyzies :
7, 8, 9 Août et 11, 12, 13 Août

Avec M. Alain RODRIGUE, Docteur en Préhistoire. *Cours de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.*
Cours libres et gratuits (aucun niveau n'est nécessaire).

Conférences et communications :
à l'Auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies.
14, 15, 17 Août de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h.

Sortie culturelle d'une journée : 16 Août.

**Renseignements : <http://www.serpe.org>
04 92 75 21 25 - 06 76 42 95 83**

et à l'Office de Tourisme des Eyzies : <http://www.leseyzies.com> 05 53 06 97 05

AMICALE DE SIREUIL



Comme chaque année **HALLOWEEN** fut organisé le lundi 31 Octobre. L'Amicale remercie la participation des habitants de Sireuil qui ont généreusement offert des bonbons, peur de recevoir des sorts !!! Toutes les friandises ont été mises en commun et les enfants sont repartis avec leurs poches plus que remplies.



*Les fantômes vous disent
MERCİ et à l'année prochaine.*



Le lundi 26 Décembre, nous avons offert une journée de détente aux petits de l'Amicale. Au programme, balade à poney au Centre équestre Equi'Périgord de Meyrals suivi d'un repas au restaurant le Chateaubriand des Eyzies et pour finir cette journée la visite du gouffre de Proumeyssac du Bugue.

Surprise : Le Père-Noël a fait une apparition en nacelle.

Calendrier 2012:

28 Janvier Assemblée générale de l'Amicale

Repas de la commune « Ouvert à tous » à la salle de Sireuil. Réservation avant le 25 Janvier

17 Mars Loto à la Halle

2 Juin Fête de Sireuil : Vide grenier, concours de pétanque, repas, feux d'artifices.

16 Juin Repas des voisins

Tous les lundis, à partir de 14 h 30, l'Amicale ouvre ses portes aux amateurs de belote et jeux de société. RDV à la salle de l'Amicale.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Anne-Marie Fillerin
05 53 29 64 51 ou à Séverine 06 81 99 05 85.

Email: amicaledesireuil@yahoo.fr



Le COMITE DE JUMELAGE DES EYZIES a vu plusieurs modifications depuis le dernier bulletin.

Suite à la démission, pour convenance personnelle, de Jacques Arnal du poste de président du comité et à l'élection de co-présidents, à savoir Gilles Muhlach et Simone Peyre (le reste du bureau étant inchangé) le nouveau bureau s'est attaché à poursuivre les animations prévues.

La fête de la Vézère du 14 août, en association avec les anciens du football et la commune qui a offert le feu d'artifice, s'est très bien déroulée. La formule légèrement modifiée a été une réussite. Nous espérons la renouveler et l'améliorer pour la saison prochaine.



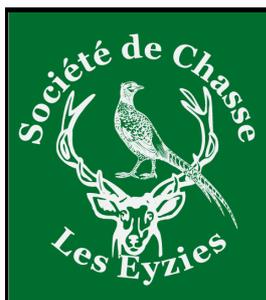
Le voyage à Puente-Viesgo du 27 au 30 octobre, pendant les vacances scolaires, a permis aux 52 participants de passer des journées très agréables avec nos amis espagnols. Deux anciens présidents, un ancien trésorier, le Maire, 8 jeunes et leurs familles, soit un groupe rajeuni qui a été chaleureusement accueilli à Puente Viesgo. Les journées sont toujours trop courtes mais nous avons profité au maximum de nos visites : à Santander au Musée de la mer, d'un atelier de fabrication de gâteaux typiques à Vargas, des grottes de Monte Castillo et de las Monedas puis du vernissage de l'exposition de peintures de Ludo dans le magnifique château de Argüeso, sans parler des plantureux repas qui ont émaillé notre séjour.....

Nous remercions tous nos amis espagnols de leur gentillesse et de leur bonne humeur ainsi que la municipalité des Eyzies pour son implication et son aide précieuse et ***nous vous proposons à tous de nous rejoindre pour les manifestations qui ont lieu aux Eyzies, mais aussi pour les accueillir lors de leur prochaine visite en 2012.***

L'assemblée générale de notre comité aura lieu le samedi 21 janvier 2012, à la halle. Elle sera suivie d'un buffet et d'une animation musicale. Puis, le samedi 10 mars nous organiserons un quine à la halle. Pensez à réserver vos soirées !

Le Comité de Jumelage vous souhaite à tous de bonnes fêtes et une très bonne année 2012.

Gilles MUHLACH et Simone PEYRE



Amis propriétaires et résidents de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil.

C'est avec une grande émotion que débute cette nouvelle saison cynégétique. En effet, Mr le maire Philippe LAGARDE nous a fait l'honneur d'inaugurer la Salle St Hubert qui a vu ses travaux se terminer fin août. Je remercie particulièrement monsieur le Maire et ses conseillers pour le soutien dans ce projet, mais aussi les employés communaux et mes amis chasseurs qui ont travaillé durement sur la réalisation de cet édifice.

En juin et septembre, la chasse à l'approche du brocard et du cerf fut en demi teinte. Le tableau de chasse du chevreuil ne fut que de 3 trophées, en revanche celui du cervidé fut de 2 magnifiques 12 cors prélevés au Mas et aux Combarelles.

Les lâchés de petits gibiers se font successivement en suivant une fréquence régulière. Alternativement, des faisans et des perdrix sont remis en liberté. Les canards bien méfiants restent très difficiles à chasser lors des descentes sur la Vézère. De beaux coups de fusils restent donc à venir, un bilan plus général sera à faire en fin de saison. En ce début de saison, le plus beau coup de fusil a été décerné à Alain GRANGIER dit « le Gazier » pour avoir prélevé suite à un très beau ferme dans le fourré de la Gallaugne un beau sanglier de 102 Kg.

C'est avec grand plaisir que cette année, notre association a encore participé au « TELETHON 2011 ». Afin de récolter un maximum de fonds, moi-même et l'ensemble des chasseurs ont eu le plaisir d'offrir 2 beaux cervidés.

Vie associative : c'est avec un immense plaisir que j'espère pouvoir vous compter nombreux lors de notre traditionnel repas chasse qui aura lieu le 11 février prochain.

Tous les adhérents de l'association de chasse et moi-même tiennent à remercier sincèrement les propriétaires ayant eu l'amabilité de nous faire part de leur droit de chasse afin d'améliorer ensemble la gestion cynégétique de notre belle commune.

Le Président, Gérard BRUN

SEMAINE DU GOUT A LA CANTINE DES EYZIES

Parmi les rendez vous devenus incontournables pour les écoliers des Eyzies, la semaine du goût tient désormais une place de choix. Cette manifestation s'est déroulée du 17 au 21 octobre 2011.

Cette année, le thème retenu était celui de l'Outre-mer. Les saveurs sucrées salées ont donc envahi la cantine et la cuisine de l'école pour le plus grand bonheur des 80 convives présents lors de chaque repas. Les élèves ont



été directement impliqués dans cet événement. Ils ont pu cuisiner différents plats en compagnie de Gérard Brun et son équipe de cuisinier, des enseignantes et du personnel de cantine.

Vous trouverez ci-joints les menus dégustés tout au long de cette semaine.

Emilie DALBAVIE



Le menu de la semaine du goût :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Délice périgourdin Euf cocotte des sous-bois Ricotta et magret fumé</i>	<i>Terrine de poissons Salade de crevettes à la tahitienne</i>	<i>Méli-mélo de céleri</i>	<i>Soupe goûteuse de potimarron</i>
***	***	***	***
<i>Pavé de saumon au citron vert Tagliatelles de légumes</i>	<i>Aiguillette de blanc de volaille rôti, sauce au lait de coco Riz créole</i>	<i>Paupiettes Printanière de légumes</i>	<i>Colombo de porc des Antilles Pommes vapeur</i>
***	***	***	***
<i>Milla aux pommes caramélisées</i>	<i>Blanc-manger aux amandes douce, coulis de framboise et chantilly</i>	<i>Faisselle et coulis de fraise</i>	<i>Brochette de fruits et fraises Tagada enrobées de chocolat, glace vanille</i>
			

Nous vous proposons également de vous mettre aux fourneaux en essayant d'élaborer vous-même une recette proposée par Gérard Brun au cours de cette semaine. Alors à vos tabliers et bon appétit !!

Brownie chocolat, fruits secs torréfiés et sa brochette de fruits/bonbons douceur vanille

Recette proposée par Franck BRUN

Pour 6 personnes : le brownie

Matériel : cercle de 8cm de diamètre hauteur 2cm

Ingrédients : 115g de beurre, 100g de sucre glace, 2 œufs, 70g couverture noire (fondue), 60g de farine, 100g noix+noisettes+noix de pécan.

Cuisson : 180° pendant 8 minutes environ

Crémier le beurre et le sucre glace. Ajouter les œufs tempérés puis la couverture chaude et la farine. Mélanger aux fruits secs hachés et torréfiés.

Pour la brochette : fruits aux choix : 1 pêche, 1 ananas, 2 kiwis, 1 pomme, fraises Tagada, 300g de pâte à glacer brune ou chocolat noir fondu.

Tailler tous les fruits en morceaux et les monter sur un pic en bois les uns après les autres. Faire fondre la pâte à glacer au bain-marie, tremper les brochettes de fruits, puis les mettre à égoutter.

Dressage : disposer le brownie au centre de l'assiette, ajouter la brochette sur le brownie, mettre sur le côté une boule de glace vanille. Selon goût : ajouter une crème anglaise, sauce chocolat ou pistache...etc.

INFORMATIONS DIVERSES

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site Internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

RECENSEMENT MILITAIRE



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Toutes personnes victimes de dégradations sur son bâtiment dues à la sécheresse/réhydratation des sols peuvent faire une déclaration à la Mairie, sur papier libre accompagné de photos représentatives des dégâts.

Ces demandes viendront étayer le dossier de demande de classement de la Commune en état de catastrophe naturelle. Si la Commune bénéficie de ce classement, les assurances peuvent alors indemniser les particuliers.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

COLLECTES, TRI, DECHETTERIE...

TOURNEES HIVER

DU 19 SEPTEMBRE 2011 A MI-JUIN 2012



Syndicat Intercommunal
de Collecte et Traitement
des Ordures Ménagères
du Périgord Noir

ORDURES MENAGERES (bac vert) :

Collecte complète : 1 vendredi sur 2 à compter du 09/09

Collecte bourg : 1 vendredi sur 2 à compter du 16/09

+ Bourg tous les mardis du 06/09 au 25/10

EMBALLAGES (bac jaune) :

Collecte complète : 1 mercredi matin sur 2 à compter du 31/08

Horaires de la déchetterie

LES EYZIES tél: 05 53 05 38 01 "La Gaubert" D706 impasse dir. "La Mouthe" 24620 LES EYZIES TAYAC SIREUL	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI	SAMEDI
	FERMEE	9h à 12h30 13h30 à 17h	9h à 12h30 13h30 à 17h	FERMEE	9h à 12h30 13h30 à 17h	9h à 12h30 13h30 à 17h
Dimanches et jours fériés: Fermée						

Bouteilles, pots et bocaux en Verre

Bottles, glass pots, and jars
flessen en glazen potten



Je les jette dans la borne à verre.
I dispose of them in the glass recycling container.
Gooi ik in de glasbak.

PAS DE BOUCHON !
NO CORKS OR LIDS
GEEN DOPPEN OF DEKSELS



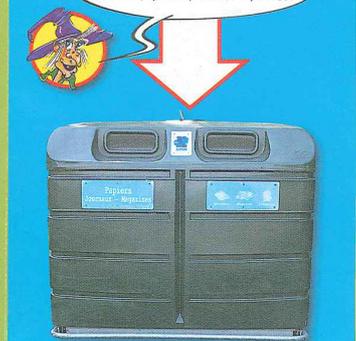
Journaux, magazines prospectus

News papers, magazines, leaflets
Kranten, tijdschriften en folders



Je les jette dans la borne à papier.
I dispose of them in the paper recycling container.
Gooi ik in de papiercontainer.

PAS DE PLASTIC, NI DE CARTON !
NO PLASTIC, NO CARTONS
GEEN PLASTIC, GEEN KARTON



Les emballages à recycler

Packaging for recycling
Te recyclen afval



PAS DE VERRE !
NO GLASS
GEEN GLAS

Boîtes de conserve, bombes aérosols,
canettes en aluminium, briques
alimentaires, cartons d'emballages,
emballages plastiques UNIQUEMENT
sous forme de bouteille ou bidon.

Tins, Aerosols, cans, cartons,
cardboard packaging, plastic
bottles and cans ONLY
Conservenblikken, spuitbussen,
aluminium blikjes, melk en
drankpakketten, kartonnen
verpakkingen, plastic
flessen en tonnetjes.

Je mets ces emballages
ensemble dans un sac
jaune que je dépose
dans un conteneur
à couvercle jaune.

I put all packaging together
in a yellow bag and I dispose
of it in a yellow lidded container.

Ik doe al dit afval samen
in een gele zak en gooi
die in de container
met gele deksel.



ATTENTION !
LES DÉCHETS SALES
ET CERTAINS PLASTIQUES
NE SONT PAS RECYCLÉS.

CAUTION !
DIRTY RUBBISH AND SOME
PLASTIC CANNOT BE RECYCLED.

OPGELET !
VIES AFVAL EN BEPAALDE SOORTEN
PLASTIC ZIJN NIET TE RECYCLEN.



Polystyrène, restes alimentaires, couches culottes,
pots de yaourt...

Polystyrene, food remnants, nappies, yogurt pots...

Polystyreen, etenresotten, papieren luiers, yoghurtbalsjes...

Je les enferme dans un sac...

I put them in a bag...

Die doe ik in een vuilniszak...



...et dépose le sac dans un bac d'ordures.

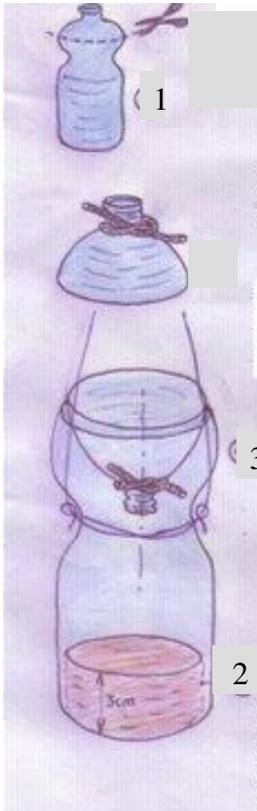
...and I dispose of it in the usual rubbish containers.

...en gooi die in de vuilniscontainer.



Les sacs noirs et jaunes sont à votre disposition à la Mairie.

Comment fabriquer un piège à frelons asiatique ?



1-Prendre une bouteille d'eau. Couper à la hauteur de la partie sphérique

2-Remplir la partie basse avec de l'eau et de la grenadine ou de la bière

3- Assembler les 2 parties, elles doivent s'emboîter, le trou d'accès doit se trouver parfaitement au centre. Placer une ficelle autour de la partie creuse pour suspendre le piège. Pendre le piège de préférence au soleil, côté sud. Multiplier le nombre de pièges.

Surveiller quotidiennement. Ne pas hésiter de faire des essais successifs pour trouver les meilleurs emplacements. Contrôler toutes les semaines. Vider et remplacer dès qu'il y a plusieurs prises.



Début décembre, nous avons répertorié 20 nids sur la commune. Depuis le printemps, 11 ont été détruits (surtout des nids primaires). Malheureusement on ne peut pas tous les détruire, car certains sont si hauts qu'il faudrait couper les arbres.



Une participation aux frais de destruction a été votée au conseil municipal et au conseil communautaire, cette aide se décompose de la manière suivante :

- 40% pris en charge par la communauté de communes
- 40% pris en charge par la commune des Eyzies
- 20% restant à la charge du propriétaire.

Il suffit donc de faire établir 3 factures par l'intervenant.

Marcel POIRIER,
Réfèrent « Frelons asiatique ».

MEMOIRE ET PERSPECTIVES

Classe de M. Alfred LASSERRE – 1952/1953



Photo de Mme Eloïse DELIBIE

Classe de M. Georges DUPINET – 1965/1966



Photo de M. Georges DUPINET

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER 2012

21 : assemblée générale du comité de jumelage suivi d'un repas animée par Catherine et Gérard – Renseignements et inscription à la mairie 05.53.06.97.15 ou à l'Office de Tourisme 05.53.06.97.05

28 : repas de chasse organisé par la Sté de Chasse de Tursac à la Halle

28 : assemblée générale de l'Amicale suivi d'un repas de la commune « Ouvert à tous » à la salle de Sireuil. Réservation avant le 25 Janvier

FEVRIER 2012

3 : « Soupe aux histoires » organisée par La Ruche à Brac à la Halle. Pour tous renseignements : Christophe DOULLAY au 05 53 05 14 78 / 06 73 86 22 72

11 : repas organisé par la Sté de Chasse des Eyzies à la Halle. Rens : Gérard BRUN : 06.85.25.98.32

26 : quine de la FNACA organisé à la Halle. Rens. : M. J.C Labrousse au 05 53 07 20 82



MARS 2012

10 : quine du Comité de Jumelage. Rens. : Simone PEYRE au 05.53.06.97.20

11 : repas « Choucroute » organisé par le Club du Temps Libre. Réservé aux adhérents

17 : quine de l'Amicale de Sireuil à la halle

24 : carnaval organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies avec la participation des Croquants de Tayac. Rens. : Mme Christelle ANDRIEU au 05.53.54.73.49

31 : 3^{ème} édition « Au bout de la Langue » organisée par La Ruche à Brac - Rens : M. Christophe DOULLAY au 05 53 05 14 78 / 06 73 86 22 72



AVRIL 2012

7-8 : passage de la Grappe de cyrano

22 : élections présidentielles 1^{er} tour

MAI 2012

6 : élections présidentielles 2^{ème} tour



JUIN 2012

1 : spectacle de l'école

2 : fête de Sireuil : Vide grenier, concours de pétanque, repas, feux d'artifices.

10 : élections législatives 1^{er} tour

16 : repas des voisins à Sireuil

17 : élections législatives 2^{ème} tour

CHANSON « Si Vas a Las Aisiàs »

Si vas a las Aisiàs
Arresta-te beure l'aperó
Dins lo petit vilatge
Ont lo mond'es pas salvatge
Crós Manhon zo te dirà
Si quó's l'estiu veiràs
Los toristas en bermuda
Trullar per las carrièras
Camerà en bandolhèra
Prest'a de far colhonar.

E trobaràs
Lo long de la traversada
De boticas alandadas
Preistória a compar
E trobaràs
De silex de farlabica
Preistoria de plastica
A saure pas que ne'n far !

Si vas a Las Aisiàs
Arresta-te beure l'aperó
Dins lo petit vilatge
Ont lo mond'es pas salvatge
Crós Monhon zo te dirà
Si quó's livern seràs
Plan solet a te permenar
Degun per les carrièras
Degun rasis la Vezèra
Encontraràs pas un cat.

E trobaràs
Lo long de la traversada
De las boticas barradas
La preistória se vend pas
E trobaràs
Benlèu qualque vielh tipique
Prdut e melancolique
Que s'emmerda a crebar.

Si vas à Las Aisiàs
Arresta-te beure l'aperó
Dins lo petit viltage
Ont lo mond'es pas salvatge
Cró Manhon zo te dirà
Si vas à Las Aisiàs...

Parole de Daniel CHAVAROCHE – Atelier Sarladais de Culture occitane

